



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Validation Procès-Verbal de la séance du 31 Juillet 2024
- Projet travaux logement Ancien Presbytère Béteille et plan de financement
- Projet lotissement
- Point travaux de voirie
- Divers